



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

PROVINCE DE QUÉBEC

Scott

Beauce-Nord

Le 21 avril 2022

Procès-verbal de la cent-quarante-troisième rencontre du conseil
d'administration du COBARIC qui s'est tenue le 21 avril 2022.

Les membres votants suivants étaient présents :

Mme Chantal Bouchard

M. Serge Côté

M. Denis Dion

M. Pierre Dumas

M. Martin Ladouceur

Mme Jenny Lehoux

M. Luc Proulx

M. Daniel Samson

M. Jean Cliche

M. Fernando Couture

M. Olivier Dumais

M. Gérald Grenier

M. Jonathan Lasnier

M. Robert Mercier

Mme Danièle Provencher

Les membres votants suivants étaient absents :

M. Francis Fleury-Cliche

M. Daniel Giguère

M. Yvan Paré

Mme Lucie Gagnon

M. Gilles Paquet

M. François Veilleux

Les membres non-votants suivants étaient présents :

M. Simon Castonguay

Mme Annie Goudreau

Les membres non-votants suivants étaient absents :

M. Simon Arbour

M. Raynald Goudreau

M. Carl Plante

M. Pierre Bourque

M. Guy Parenteau

Étaient également présentes : Monsieur Jean-Sébastien Delisle, adjoint
administratif, Madame Pauline Marquer, chargée de projets et du PDE et
Madame Véronique Brochu, directrice générale.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'assemblée est ouverte à 19h05 en présence de 15 administrateurs. Le
quorum est atteint.

1.1 Démission de M. Georges Allen (doc. 1.1)

Résolution CA143/21042022/001

Il est proposé par M. Denis Dion

appuyé par M. Daniel Samson

et résolu à l'unanimité

D'ACCEPTER la démission de M. Georges Allen du conseil d'administration.

1.2 Quittance des observateurs à la Ville de Lévis

M. Jérôme Carrier et M. Christian Guay quittent leur poste d'observateur du
conseil. M. Serge Côté va se renseigner à savoir si ces observateurs de la
Ville de Lévis seront remplacés.



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

1.3 *Accueil des nouveaux administrateurs (MRC du Granit, MRC de Beauce-Sartigan et Ville de Lévis)*

Nous accueillons 3 nouveaux administrateurs et on fait un tour de table pour que chacun se présente ainsi que l'organisme qu'il représente. Mme Danièle Provencher, déléguée de la MRC Du Granit, se présente. Puis, M. Serge Côté, délégué de la Ville de Lévis, se présente. M. Yvan Côté, délégué de la MRC de Beauce-Sartigan, était absent.

2. *Lecture et adoption de l'ordre du jour (doc. 2)*

Un projet d'ordre du jour a été remis par courriel, lors de l'avis de convocation.

Résolution CA143/21042022/002

*Il est proposé par M. Pierre Dumas
appuyé par M. Serge Côté
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER l'ordre du jour avec dispense de lecture.

2.1 *Déclaration d'intérêts des administrateurs*

M. Pierre Dumas mentionne son intérêt de discuter du départ de M. Russell Gilbert à titre de président. Ce sujet sera discuté au point 4 de l'ordre du jour.

3. *Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du CA du 17 février 2022 (doc. 3)*

Résolution CA143/21042022/003

*Il est proposé par M. Gérald Grenier
appuyé par M. Jean Cliche
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER le compte-rendu de la 142^e rencontre du conseil d'administration qui a eu lieu le 17 février 2022 par visioconférence.

4. *Suivi du procès-verbal de la 142^e rencontre (doc. 3)*

Suite au départ de M. Russell Gilbert comme président, M. Proulx relance l'invitation aux membres à savoir s'ils sont intéressés par la présidence ou s'ils ont des personnes à référer. M. Proulx explique également aux administrateurs que l'unique raison du départ de M. Gilbert concerne son emploi du temps, savoir d'avoir plus de temps pour lui et sa famille.

Pour souligner ses nombreuses années de service, M. Proulx propose d'organiser une soirée hommage à M. Gilbert à la suite de l'assemblée générale annuelle du 19 mai prochain. De plus, le conseil s'entend pour lui offrir un livre d'or accompagné d'un cadeau de valeur modeste.

Une lettre de remerciement sera également envoyée à M. Gilbert d'ici à l'assemblée générale annuelle.



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

5. Dépôt du procès-verbal de la 45^e rencontre du comité exécutif du 9 février 2022 (doc. 5)

Le conseil n'a aucune modification à suggérer au procès-verbal de la dernière rencontre du comité exécutif.

6. État des résultats au 31 mars 2022 et dépôt de la liste des comptes payés des Visa de janvier, février et mars 2022 (doc. 6, 6.1, 6.2, 6.3 et 6.4)

L'état des résultats est déposé. On interroge la direction sur le solde final négatif. La direction mentionne que plusieurs montants de subvention sont toujours à recevoir, et n'ont pu être comptabilisés dans l'état actuel des résultats.

On interroge également le remboursement de 88 447,00\$ effectué au ministère des Finances en mars dernier. La direction explique que ce montant est lié au Programme de soutien aux enjeux de l'eau du MELCC concernant la rivière des Fermes. Des actions n'ont pu être réalisées dans le cadre du projet dû à l'arrimage avec le milieu municipal quant à ces aménagements. Cependant le projet a eu de belles retombées avec les travaux publics des municipalités et ce qui a été réalisé est porteur. Sur ce point, la coordonnatrice du projet est venue présenter l'ensemble du projet aux membres du comité exécutif afin de justifier le tout.

La liste des comptes payés et des Visa est déposée.

7. Prévisions budgétaires 2022-2023 (doc. 7)

La direction présente les prévisions budgétaires pour 2021-2022.

Résolution CA143/21042022/004

*Il est proposé par Monsieur Olivier Dumais
appuyé par Monsieur Martin Ladouceur
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER les prévisions budgétaires équilibrées.

8. Plan d'action du COBARIC

8.1 Présentation du plan d'action 2021-2022 final (doc. 8.1)

La direction présente le plan d'action 2021-2022 final. La direction mentionne que les éléments soulignés en jaune dans le document représentent des actions qui ont été ajoutées en cours d'année. La direction mentionne que le projet d'achat d'arbustes en support aux associations riveraines devra être reporté et qu'un nouveau fournisseur devra être trouvé. M. Cliche se porte volontaire pour entreprendre des recherches afin de trouver un nouveau fournisseur.

Résolution CA143/21042022/005

*Il est proposé par Monsieur Pierre Dumas
appuyé par Madame Jenny Lehoux
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER le plan d'action 2021-2022 final.



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

8.2 *Présentation du plan d'action 2022-2023 (doc. 8.2)*

La direction présente le plan d'action 2022-2023. On demande si des projets en milieu agricole sont prévus. La direction répond par la négative, mais mentionne qu'elle demeure ouverte à ce type de projet dans le futur.

Résolution CA143/21042022/006

*Il est proposé par Monsieur Olivier Dumais
appuyé par Monsieur Jean Cliche
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER le plan d'action 2022-2023.

9. *Proposition du calendrier des rencontres 2022-2023 (doc. 9)*

La direction propose un calendrier des rencontres 2022-2023.

Résolution CA143/21042022/007

*Il est proposé par Monsieur Martin Ladouceur
appuyé par Monsieur Denis Dion
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER le calendrier des rencontres 2022-2023.

10. *Proposition du contrat de travail pour la direction générale (doc. 10)*

La directrice quitte la salle pour ce point.

Résolution CA143/21042022/008

*Il est proposé par Monsieur Robert Mercier
appuyé par Monsieur Fernando Couture
et résolu à l'unanimité*

D'APPUYER la proposition du contrat de travail de la directrice générale.

11. **Correspondances**

11.1 *Lettre de confirmation de la contribution du COBARIC pour le projet :
« Évaluation des actions agricoles pouvant avoir une incidence sur la qualité
de l'eau potable souterraine et de surface du bassin versant des îles Brûlées
» réalisé par Josiane Lefebvre, agr.– 17 février 2022 (doc. 11.1)*

Résolution CA143/21042022/009

*Il est proposé par M. Daniel Samson
appuyé par M. Jonathan Lasnier
et résolu à l'unanimité*

*D'ADOPTER la lettre de confirmation de la contribution du COBARIC pour le
projet de Mme Lefebvre au bassin versant des îles Brûlées.*



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

11.2 *Lettre d'appui du COBARIC pour le projet : « Analyse caractéristique du lac Jolicoeur et élaboration d'un PDE » de l'Association des riverains du lac Jolicoeur–17 mars 2022 (doc. 11.2)*

Résolution CA143/21042022/010

*Il est proposé par M. Denis Dion
appuyé par M. Gérald Grenier
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER la lettre d'appui du COBARIC pour le projet « Analyse caractéristique du lac Jolicoeur et élaboration d'un PDE » de l'Association des riverains du lac Jolicoeur.

11.3 *Lettre d'appui au « Projet collaboratif pour une meilleure gestion des eaux pluviales » du Conseil de bassin de la rivière Etchemin - 21 mars 2022 (doc. 11.3)*

Résolution CA143/21042022/011

*Il est proposé par Mme Jenny Lehoux
appuyé par M. Serge Côté
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER la lettre d'appui du COBARIC au « Projet collaboratif pour une meilleure gestion des eaux pluviales » du Conseil de bassin de la rivière Etchemin.

11.4 *Lettre d'appui au « projet d'amélioration des bandes riveraines le long de la rivière Nadeau » au Club-conseil Agro-champs–31 mars 2022 (doc. 11.4)*

Résolution CA143/21042022/012

*Il est proposé par M. Pierre Dumas
appuyé par Mme Danièle Provencher
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER la lettre d'appui du COBARIC au « projet d'amélioration des bandes riveraines le long de la rivière Nadeau » au Club-conseil Agro-champs.

12. Rapport d'activités (doc. 12)

La direction fait état de son rapport d'activités de février à avril 2022.

M. Proulx mentionne que pour les futures rencontres, le rapport d'activités sera transmis à l'avance aux membres pour être consulté et qu'uniquement les questions en lien avec le rapport d'activités seront adressées. Le rapport d'activités ne sera donc plus présenté dans son entièreté durant les rencontres.

12.1 Rapport des acteurs (doc. 12.1)

La direction fait état de son rapport d'actions des acteurs au courant de la dernière année.

Mme Marquer précise toutefois que le document présenté n'est pas la version la plus à jour. La direction s'excuse et mentionne qu'elle transmettra aux membres la version corrigée par courriel au courant des prochains jours.



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

13. Plan directeur de l'eau (PDE)

13.1 Problématiques prioritaires et objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (doc. 13.1)

Mme Pauline Marquer, coordinatrice de projets et du PDE au COBARIC, présente le document 13.1 en lien avec les problématiques, objectifs et suivi des actions du PDE 2021-2022. Ce document, mais la direction le déposera sur l'Extranet suite à la rencontre.

La discussion porte sur la validation des cinq (5) problématiques prioritaires votées par les administrateurs le 31 octobre 2019 et qui seront le cœur de du prochain plan directeur de l'eau (2024-2034).

Les membres proposent à la direction de revoir certaines priorités afin d'inclure la dégradation des milieux humides et hydriques.

Mme Marquer propose d'apporter les modifications aux priorités discutées et les transmettre dans les prochains jours par courriel aux membres, pour approbation.

Résolution CA143/21042022/013

*Il est proposé par M. Pierre Dumas
appuyé par M. Robert Mercier
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER les problématiques prioritaires selon les modifications citées plus haut.

13.2 Présentation et validation du suivi de la mise en œuvre des actions du PDE 2021-2022 (livrables) (doc. 13.2, 13.2.1)

Mme Marquer présente les actions du PDE 2021-2022 qui ont été complétées, reportées ou abandonnées.

On propose de ne pas abandonner l'action 3.1.1.D, soit d'encourager le maintien de bandes riveraines saines et réglementaires, car le COBARIC compte plusieurs partenaires et acteurs du domaine municipal qui peuvent assister dans cette action.

On propose également de ne pas abandonner l'action 3.2.1.B, soit d'harmoniser, centraliser et rendre accessible les données sur les zones inondables, car il s'agit d'informations importantes particulièrement pour la population agricole dans le bassin versant. La direction mentionne que la collaboration des MRC sera primordiale dans l'accomplissement de cette action.

La direction mentionne qu'il est possible de réactiver ces actions du PDE.

Résolution CA143/21042022/014

*Il est proposé par Mme Chantal Bouchard
appuyé par Mme Jenny Lehoux
et résolu à l'unanimité*

D'APPUYER le formulaire de suivi de mise en œuvre des actions du PDE 2021-2022, conditionnellement à ne pas abandonner les actions 3.1.1D et 3.2.1B.



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

13.3 *Étapes à venir*

La direction fait état des prochaines étapes du PDE, lesquelles sont décrites dans la présentation PowerPoint (doc. 13.1).

14. *Varia*

14.1 *Berce du Caucase*

On conteste la direction à savoir si la lutte à la berce du Caucase demeurera active dans la région, étant donné la fin du projet pour le COBARIC. La direction mentionne par l'affirmative, soit que la lutte à la berce du Caucase demeure un projet régional même s'il sera dorénavant chapeauté par un autre OBV que le COBARIC.

14.2 *Présidence et officiers*

M. Proulx invite les membres à déposer leurs noms ou à en référer d'autres pour pourvoir le poste de présidence. Il mentionne également que c'est lors de l'assemblée générale annuelle que les membres manifestent généralement leur intérêt, mais que c'est au CA suivant l'AGA que les élections ont lieu pour occuper les postes d'officiers.

La direction va transmettre prochainement par courriel les procédures de nominations, règlements généraux et descriptions de postes aux membres.

15. *Levée de l'assemblée*

Levée de l'assemblée à 21h37.

Résolution CA143/21042022/015

*Il est proposé par M. Denis Dion
et résolu à l'unanimité*

DE LEVER l'assemblée.

*M. Luc Proulx
1^{er} Vice-président*

*M. Olivier Dumais
Secrétaire-trésorier*